

Informations concernant le processus de recours administratif

Vous pouvez faire une demande de recours administratif si vous pensez que vous ne devez pas le montant de la pension alimentaire alloué sur l'**Avis spécial** ci-joint. Cette demande doit être effectuée par écrit. Vous pouvez utiliser le formulaire au dos de cette page. Suivez les trois (3) étapes suivantes pour remplir le formulaire :

1. Cochez (✓) les cases correspondantes sur le formulaire pour :

- Identifier votre ou vos défenses et la documentation incluse pour soutenir votre ou vos défenses. Si vous fournissez de la documentation qui n'est pas répertoriée, cochez la case intitulée « autre » et décrivez brièvement la documentation.
- Exiger une conférence, si vous n'avez pas de documentation écrite ou si vous avez besoin de présenter des preuves différentes des documents écrits pour soutenir votre ou vos défenses. Nous vous notifierons de la date et de l'heure de la conférence.
- Exiger que le recours soit effectué par l'État qui a publié votre ordonnance alimentaire, si elle n'a pas été dictée dans l'État de New York. Nous contacterons l'autre État dans un délai de dix (10) jours à partir de la réception de votre demande écrite, et vous serez averti(e) par l'autre État de l'heure et du lieu de votre recours administratif.

2. Fournissez les informations suivantes en bas du formulaire :

- Identifiant du dossier à New York (figurant sur l'**Avis spécial**) ;
- Nom du comté (figurant sur l'**Avis spécial**) ; et
- Vos coordonnées.

3. Envoyez le formulaire rempli et la documentation à l'adresse indiquée en haut de l'**Avis spécial**.

Vous pouvez être représenté(e) par un avocat ou une autre personne au cours du processus de recours administratif.

Vous recevrez une décision écrite de notre part déclarant si nous sommes ou pas d'accord avec vous. Notre décision se fondera uniquement sur la considération des registres de la SCU, sur toutes documentation écrite fournies par vous-même, et, le cas échéant, sur toute preuve présentée au cours d'une conférence que vous avez exigée. **Notre décision écrite constituera la détermination administrative finale.** Si nous décidons que la certification de compensation des remboursements d'impôts/refus de passeport n'a pas lieu d'être, en tout ou en partie, nous modifierons la certification. Si la compensation s'est déjà produite, nous vous rembourserons les montants qui ont été compensés de manière inappropriée. Dès réception de la détermination administrative finale, vous pouvez solliciter un contrôle judiciaire de la détermination en vertu de l'article 78 des règles et lois de pratique civile de l'État de New York dans les délais prévus par la loi.

Demande de recours administratif de la Certification de la pension due pour compensation des remboursements d'impôts/refus de passeport

AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE – Veuillez lire le verso de ce formulaire pour obtenir des informations concernant le recours administratif et des instructions supplémentaires.

Avant d'envoyer toute documentation écrite ou de vous présenter à une conférence programmée, vous ou votre représentant pouvez consulter les registres des paiements de l'Unité de collecte des pensions, relatifs à la certification proposée et en obtenir des copies.

Je ne pense pas que je sois redevable du montant de la pension indiqué sur l'Avis spécial. Je souhaite contester la certification sur la base : 1) de la ou des défenses et de la documentation cochée ci-dessous et 2) de la documentation ci-jointe.

1. Je ne suis pas la personne identifiée comme redevable de la pension, tel que confirmé par :
- une copie de mon permis de conduire ou de ma carte d'identité
 - une copie de mon passeport ou de ma carte de Sécurité Sociale
 - autre (veuillez l'indiquer) _____
2. Je ne fais l'objet d'aucune ordonnance judiciaire m'obligeant à payer une pension, ou mon ordonnance alimentaire a été annulée, résiliée ou n'a jamais été prononcée par la Cour et aucun arriéré de pension alimentaire/assistance en retard n'est dû, tel que confirmé par :
- une copie de l'ordonnance judiciaire annulant ou mettant fin à mon ordonnance alimentaire
 - autre (veuillez l'indiquer) _____
3. Le montant indiqué comme étant dû est incorrect en raison d'un ou de paiements que j'ai effectués qui n'ont pas été crédités sur mon compte, le montant n'a pas été calculé avec exactitude, ou mon ordonnance judiciaire a été modifiée, tel que confirmé par : *
- une copie (recto verso) d'un chèque ou d'un mandat annulé qui a été déposé par l'organisme d'exécution des pensions alimentaires pour enfants mais pas crédité sur mon compte
 - la documentation qui appuie ma réclamation alléguant que ma pension alimentaire n'a pas été calculée avec exactitude
 - une copie de mon ordonnance judiciaire modifiant mon ordonnance alimentaire ou établissant le montant dû
 - autre (veuillez l'indiquer) _____

*Si la documentation fournie ne conteste pas le montant total dû, je joins le paiement du montant dont je suis redevable et reflétant ce montant sur le coupon de paiement (joint à l'Avis spécial), et j'envoie le paiement tel que le coupon de facturation l'indique.

4. L'ordonnance judiciaire de l'État de New York de la pension comprend la découverte d'arriérés et que le tribunal a pris en compte les remboursements d'impôts anticipés pour déterminer le montant des paiements périodiques en vue de régler ces arriérés, et stipule que ces arriérés ne doivent pas être certifiés pour le processus de compensation des remboursements d'impôts, et que j'ai effectué tous les paiements périodiques, tel que confirmé par :
- une copie de mon ordonnance judiciaire appuyant ma réclamation ; et,
 - une copie (recto verso) de mes chèques ou des mandats annulés prouvant que j'ai effectué mes paiements périodiques ; ou
 - une copie des lettres de compensation des remboursements d'impôts reçues, prouvant que les remboursements d'impôts ont été appliqués à mon dossier de pension alimentaire.
5. J'effectue une demande de conférence pour discuter de cette question.
6. Mon ordonnance alimentaire n'a pas été publiée dans l'État de New York, et j'exige que le recours soit effectué par l'État qui a publié l'ordonnance alimentaire.

Complété et envoyé par :

Identifiant du dossier à New York : _____ Comté : _____

Nom en majuscules : _____ Numéro de sécurité sociale : _____

Signature : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Date : _____